





## **Vote du budget 2023 par le Grand Conseil**

Le Cartel intersyndical se félicite qu'une majorité du Grand Conseil, composée des élu.es du PS, d'Ensemble à Gauche, des Vert-es et du MCG, ait voté le 16 décembre 2022 le budget 2023 de l'Etat de Genève, qui permet d'espérer un meilleur fonctionnement des services publics et d'assurer les prestations dues à la population.

Ce vote clôt une longue mobilisation, engagée dès le printemps 2022 et menée par le Cartel intersyndical avec le personnel de la fonction publique. Rassemblements, manifestations, grève, Assemblées des délégué-es et Assemblées du personnel en soutien à des négociations serrées, menées jusqu'au dernier jour : **la mobilisation a payé** et la présence de chacun-e a compté ! Même si toutes les revendications n'ont pas été entièrement prises en compte, le Cartel peut se réjouir du vote du budget par le parlement. Ce vote garantit en effet au personnel, grâce à l'indexation des salaires obtenue, une préservation minimale de son pouvoir d'achat, et donne à l'Etat les moyens de répondre aux attentes de la population et tout particulièrement de celles des plus précaires.

C'est ainsi que le vote du budget 2023 par une majorité du Grand Conseil permet de garantir :

-  **Une indexation partielle à hauteur de 2,44% de tous les traitements du personnel de l'Etat et du secteur subventionné.**
-  **Le paiement de l'annuité 2023 à l'ensemble du personnel de l'Etat et du secteur subventionné.**
-  **Le vote de 438 nouveaux postes indispensables pour assurer la poursuite des prestations à la population et alléger la charge de plusieurs services en manque flagrant de personnel.** Les 50 postes biffés lors du débat budgétaire pourront, le cas échéant, être rétablis par des crédits supplémentaires votés par la commission des finances.
-  **Le Cartel intersyndical a en outre obtenu des garanties écrites du Conseil d'Etat que toutes les contributions de l'Etat au secteur subventionné seront adaptées pour assurer le paiement des traitements (annuité et indexation) à l'ensemble du personnel du secteur subventionné. Des montants complémentaires seront également versés au secteur subventionné pour compenser intégralement la hausse des coûts de l'énergie.**

***Le Cartel intersyndical remercie vivement toutes les personnes  
qui se sont mobilisées tout au long de cette année 2022 !***

***Il souhaite à l'ensemble du personnel de l'Etat et du secteur subventionné  
de très belles fêtes de fin d'année. Rendez-vous en 2023 !***